



22^e Rencontres Fédération LGBT

Saintes, les 10 & 11 juillet 2010

Compte rendu

des 22^e Rencontres de la Fédération LGBT

qui se sont déroulées à Saintes, dans les locaux d'ADHEOS,

les samedi 10 et dimanche 11 juillet 2010

1 – Ordre du jour des 22^e Rencontres à Saintes

Samedi 10 juillet 2010

- 09h00 - Accueil dans la salle (présentation animateurs / personnes chargées comptes rendus),
09h15 - Présidence et secrétariat de séance + lecture de l'ordre du jour (organisation, planification et timing des Rencontres, vidéo du président),
09h30 - Comptage, adhérents à jour, calcul pour validation des votes des décisions,
09h40 - Validation du compte rendu et du relevé des décisions d'ANGERS,
09h50 - Point sur les adhésions 2009 de Tjenbé Rêd et An Nou Allé,
10h00 - Point sur la compta depuis les dernières Rencontres, (Franceska),
10h15 - Point sur le site internet de la Fédération (nouveau + anciennes données à récupérer),

11h00 - Pause (café au local ADHEOS)

11h20 - Le nouveau projet d'avenir de la Fédération LGBT (présentation et discussion),

13h00 - Pause déjeuner au local ADHEOS (1)

14h30 - Reprise des travaux : le nouveau projet d'avenir de la Fédération LGBT,
15h00 - Les 4 commissions / groupe de travail de la Fédération LGBT,
- L'égalité des droits,
- La lutte contre les discriminations (homophobie, lesbophobie, transphobie, sérophobie,...),
- La santé (HIV / IST / préventions, ...),
- L'identité de genres (problématiques, information, formation,...),
Les thématiques souhaitées par certainEs seront abordées à ce moment,

16h30 - Pause (café au local ADHEOS)

17h00 - Reprise des travaux / Les 4 commissions / groupe de travail de la Fédération LGBT,
18h00 - Point divers + synthèse / tour de table,
18h30 - Clôture de cette première journée (2).

(1) Repas froid offert par ADHEOS.

(2) Soirée resto en centre-ville avec menu à la carte selon toutes les bourses + temps détente.

Possible sortie aux Folie's, discothèque locale, avec pass gratuits pour les membres de la Fédération.

D'autres sujets proposés pourront être discutés à la seule condition d'un temps suffisant.

Dimanche 11 juillet 2010

- 09h00 - Accueil,
09h15 - Appel à candidatures de la présidence, du porte-parolat, secrétaire, trésorier, des référentEs des 4 commissions de la Fédération, membres du Conseil d'administration (vidéo de Stéphane CORBIN, sous réserve),
09h45 - Elections du nouveau Conseil d'administration de la Fédération,
10h00 - Proclamation des résultats,
10h10 - Planification des prochaines dates importantes de la Fédération LGBT (organisation, engagements, planning),

11h00 - Pause (café au local ADHEOS)

11h30 - Reprise des travaux, planification des prochaines dates importantes de la Fédération,
12h00 - Tour de table,

12h30 - Pause déjeuner au local ADHEOS

14h00 - Après midi libre : balade sur les bords de la Charente et retour au local ADHEOS.

2 - Liste des participants

Étaient présents :

ADHEOS - Association d'aide, de défense homosexuelle pour l'égalité des orientations sexuelles (Saintes) :
Sylvie BORDENAVE - Bertrand GIRE, vice-président - Xavier GRILLOT - Frédéric HAY, président d'honneur -
Jean-Pierre NARDY - Patrick PERNIN, secrétaire - Philippe VIAS.

Centre LGBT de Nantes : Victor Manuel GODOY.

CIGALES (Dijon) : Romain CHAPPAZ - Bruno CHAUTEMPS - Dominique GANAYE.

Equinoxe (Nancy) : Jeremy BAUDOIN, vice-président - Franceska CHARRONT, trésorière - Laurence ROBILLOT.

FGL - Forum Gay et Lesbien de Lyon : Sylvain GIESSNER.

Girofard (Bordeaux) : Christophe DEPARIS - Philippe DEVAUX - Jean-Christophe TESTU, président.

GAGL - Groupe Action Gay et Lesbien du Loiret (Orléans) : Olivier CYR - Romain LANIESSE - Bianca LOUVET - Denis LEFÈVRE, président.

Lesbian & Gay Pride région Centre (Tours) : Frédéric CLAVEAU - Philippe COUTEAU, président.

Tjenbé Rêd (Paris) : David AUERBACH-CHIFFRIN, président - Loann DALI - Fabrice BLANC - Solaine MANICORD - Gwladys PALLAS.

An Nou Allé (Paris) : Teddy THÉODOSE.

Trans Aide (Nancy) : Stéphanie NICOT, présidente.

Étaient représentés :

Couleurs Gaies (Metz) était représentée par Tjenbé Rêd (Fabrice BLANC).

Quazar (Angers) était représenté le dimanche 11 juillet par ADHEOS (Sylvie BORDENAVE).

Émergence 57 (Sarguemines) était représentée par Trans Aide (Stéphanie NICOT).

Était à jour de cotisation et non représenté :

Arc en Ciel Toulouse.

Frédéric HAY, président d'honneur d'ADHEOS, ouvre la séance. Il présidera ces 22^e Rencontres de la Fédération LGBT. Il se réjouit d'accueillir les membres de la Fédération à Saintes, dans le local d'ADHEOS.

Il présente ensuite l'équipe qui va veiller à ce que ces journées se déroulent le mieux possible :

- Bertrand GIRE et Philippe VIAS seront à la fois animateurs, modérateurs et maîtres du temps,
- Xavier GRILLOT et Jean-Pierre NARDY auront en charge le compte rendu des débats et le relevé des décisions prises,
- Patrick PERNIN assurera la mise des données sur le vidéo projecteur et gèrera l'ordinateur.

Il précise également qu'il est remis à chaque association un dossier sur les activités d'ADHEOS, ainsi que de la documentation sur la ville de Saintes et de La Rochelle.

Diffusion d'une vidéo de Stéphane CORBIN, président sortant de la Fédération LGBT, dans laquelle il présente ses excuses pour n'être pas présent et explique les raisons de son absence.

D'abord, il a fallu qu'il se rende à la Lesbian & Gay Pride de Marseille qui se déroule dans un climat difficile¹.

Ensuite, Quazar vient de perdre son vice-président en la personne de Jacques GUITON. Il signale qu'à la suite des 21R de la Fédération LGBT qui se sont déroulées à Angers, les 30 et 31 janvier derniers, il a été décidé de renover la Fédération avec le renouvellement du Conseil d'administration, une réorganisation de son fonctionnement et une nouvelle répartition de ses tâches.

Afin d'aider à la réflexion, Quazar a adressé à chaque association, au nom du Conseil d'administration de la Fédération, un projet et il appartiendra à l'Assemblée de le discuter. Enfin, il précise que QUAZAR souhaite à l'issue de ces Rencontres une alternance à la présidence de la Fédération.

¹ On apprendra par la suite que cette manifestation s'est déroulée sans incidents.

3 - Comptage des présents

Ce comptage s'établit de la manière suivante :

<i>ADHEOS (Saintes)</i>	<i>1 voix</i>
<i>An Nou Allé (Paris)</i>	<i>1 voix</i>
<i>Centre LGBT de Nantes</i>	<i>1 voix</i>
<i>CIGALES (Dijon)</i>	<i>1 voix</i>
<i>Couleurs Gaies (Metz) est représenté par Tjenbé Rèd</i>	<i>1 voix</i>
<i>Equinoxe (Nancy)²</i>	<i>1 voix</i>
<i>Emergence 57 (Sarguemines) est représenté par Trans Aide³</i>	<i>1 voix</i>
<i>Forum Gay et Lesbien (Lyon)</i>	<i>1 voix</i>
<i>Girofard (Bordeaux)</i>	<i>1 voix</i>
<i>GAGL (Orléans)</i>	<i>1 voix</i>
<i>Lesbian & Gay Prie région Centre (Tours)</i>	<i>1 voix</i>
<i>Quazar (Angers) est représenté par ADHEOS⁴</i>	<i>1 voix</i>
<i>Tjenbé Rèd (Paris)</i>	<i>1 voix</i>
<i>Trans Aide (Nancy)</i>	<i>1 voix</i>

Soit un total de **14 votants**.

Rappel : Selon l'article 10 de nos statuts, et l'article 10-2 de notre règlement intérieur, un vote doit réunir les 2/3 des voix valablement exprimées pour être réputé adopté.

4 - Validation du compte rendu des 21R d'Angers

Il est ensuite fait mention pour validation à l'Assemblée du compte rendu et du relevé des conclusions des 21^e Rencontres hivernales à ANGERS, sans remarques particulières.

5 - Comptabilité et adhésions

5.1 - Points sur les adhésions 2009 de Tjenbé Rèd et An Nou Allé

ADHÉSIONS 2009 – mise à jour					
Mise à jour 19 mars 2010					
Associations	Ville	Fiche	Montant	Chèque de	Banque + n°
GAGL 2009	Orléans	-	60,00 €	GAGL	Caisse d'Épargne 3882132
AN NOU ALLÉ*	Paris	-	0,00 €	Chèque d'avance de la LGP	Tours jamais remboursé
TJENBÉ RÈD*	Paris	-	0,00 €	Chèque d'avance de la LGP	Tours jamais remboursé

* associations déclarées comme adhérentes dû au fait que la LGP Tours leur a avancé un chèque de 120€ (2x60€) pour leur permettre de prendre part aux votes de l'AG, mais la LGP Tours n'a pas déposé ce chèque faute de remboursement par les associations concernées les jours et semaines qui ont suivi.

² Le mandat de cette association a pris effet le samedi à partir de 16 heures.

³ Le mandat a pris effet le samedi, à partir de 15 heures.

⁴ Le mandat a pris effet le dimanche, à partir de 9 heures.

5.2 - Point sur la comptabilité depuis les dernières Rencontres

ADHÉSIONS 2010

Mise à jour 19 mars 2010

Associations	Ville	Fiche	Montant	Chèque de	Banque + n°
ADHEOS	Saintes	OUI	60,00 €	ADHEOS	Crédit Agricole 0000376
ARC EN CIEL	Toulouse	OUI	60,00 €	ARC EN CIEL	Banque Postale 0412001
CENTRE LGBT	Nantes	non	60,00 €	MAELA GUENECO	Crédit Mutuel 2016976
CIGALES	Dijon	non	60,00 €	CIGALES	Crédit Mutuel 7843802
COULEURS GAIES	Metz	non	60,00 €	espèces transformées en	Quazar CM 4248168
EMERGENCE 57	Sarreguemines	non	60,00 €	EMERGENCE 57	Crédit Mutuel 0283546
EQUINOXE	Nancy	non	60,00 €	EQUINOXE	Crédit Mutuel 0733486
FORUM GAY & LESBIEN	Lyon	OUI	60,00 €	FORUM GAY & LESBIEN	Banque Postale 9562032
GAGL	Orléans	OUI	60,00 €	GAGL	Caisse d'Épargne 3882110
LGP REGION CENTRE	Tours	non	60,00 €	LGP REGION CENTRE	Crédit Agricole 0000358
QUAZAR	Angers	OUI	60,00 €	QUAZAR	Crédit Mutuel 4248167
TJENBÉ RÈD	Paris	non	60,00 €	espèces transformées en	JP CHERON BP 9587021
TRANS AIDE	Nancy	non	60,00 €	TRANS AIDE	Crédit Mutuel E. 1866445

chèques déposés par Franceska Charront depuis Nancy, les autres à Angers.

Tjenbé Rêd et **An Nou Allé** ont réglé en début de séance du 10 juillet 2010, leurs cotisations par remise d'un chèque global d'un montant de 180 € au profit de la Fédération LGBT, couvrant leurs adhésions au titre de 2009 pour **Tjenbé Rêd** (60€) et **An Nou Allé** (60€) et au titre de 2010 pour **An Nou Allé** (60€)

Parallèlement aux recettes issues des adhésions, la Fédération LGBT a dû effectuer divers paiements et remboursements depuis les rencontres hivernales d'Angers :

- 01/03/2010 assurance MAIF 98.93 euros
- 01/03/2010 CAMPAGNES RAL, Couleur Gaies 593.81 euros
- 01/03/2010 remboursement frais 21R Quazar 127.20 euros
- 05/06/2010 avance de frais 21R Stéphane CORBIN 108.80 euros
- 05/06/2010 remboursement frais 21R Quazar 153.91 euros

Stéphanie NICOT (Trans Aide) observe que la Fédération a rencontré des problèmes avec la Banque postale pour mettre à jour les personnes mandataires suite à un changement de trésorier.

6 - Point sur le site internet de la Fédération LGBT

Frédéric HAY (ADHEOS) précise que la maquette du nouveau site internet de la Fédération LGBT est prête depuis plus d'un an, elle a déjà été présentée notamment lors des 21R d'Angers. Le contenu technique est au point. Il reste donc à fournir le contenu éditorial. Cependant, force est de constater qu'à ce jour, peu de chose a été réalisé. La situation est particulièrement gênante pour une association, la Fédération LGBT, qui ne dispose d'aucune vitrine internet de communication externe. **Cette situation traduit une problématique de gestion de la Fédération dont il est urgent de sortir.**

Pour sa part, il souhaite que l'on avance plus vite et que l'on évolue rapidement vers un site plus opérationnel. Pour cela, il propose d'agir dans deux directions :

- la récupération de toutes les données contenues dans l'ancien site internet, même s'il s'agit d'une entreprise de longue haleine. Il serait dommage que celles-ci fussent perdues ;
- la mise en place d'un contenu éditorial en mobilisant, dès maintenant, des personnes qui prendront la charge de faire évoluer le site et géreront les dossiers.

Gwladys PALLAS (Tjenbé Rêd) regrette que ce dossier stagne.

Philippe DEVAUX (Girofard) est d'accord pour que l'on détermine le contenu de ce site.

6.1 - Gestion technique du site internet

Romain CHAPPAZ (CIGALES) confirme que la maquette technique est prête. En revanche, la récupération des données anciennes nécessite un gros travail, de même que la rédaction d'un contenu éditorial.

Frédéric HAY (ADHEOS) souligne l'importance pour la Fédération LGBT de disposer d'un historique. Par exemple, ADHEOS, dès l'origine, a mis sur son propre site internet les comptes rendus de ses assemblées générales et de ses conseils d'administration. Ses adhérents peuvent ainsi avoir une vue complète de ses actions, dans le temps. Il doit exister la même visibilité pour les activités de la Fédération.

Stéphanie NICOT (Trans Aide) reconnaît la responsabilité collective des membres du Conseil d'administration dans ce retard à faire fonctionner le site internet de la Fédération LGBT. Du point de vue technique, Equinoxe a bien fait son travail, d'autant plus qu'elle dispose d'un professionnel de la communication.

6.2 - Contenu éditorial du site

Stéphanie NICOT (Trans Aide) estime que le problème est désormais de faire vivre le site internet de la Fédération LGBT à travers son contenu éditorial et de nombreuses rubriques doivent y figurer : présentation de la Fédération LGBT (statuts, antennes en France, associations qui en font partie...), présentation de thématiques sur des sujets qui intéressent les LGBT (transgenres, transsexuels, par exemple). On peut envisager des traductions en anglais. On peut demander à chaque association de fournir une page de présentation sur ses actions (lutte contre les phobies LGBT, interventions en milieu scolaire...). Par exemple, Tjenbé Rêd peut rédiger une page sur les problèmes LGBT ultra marins ; Trans Aide et Equinoxe sur les problèmes transgenres et transsexuels. Au président de la Fédération LGBT incombera la tâche de faire paraître tous les mois un éditorial et au porte-parole une présentation de celui-ci... Ce qui serait utile, c'est que le site soit opérationnel à partir d'octobre.

Denis LEFÈVRE (GAGL) ajouterait aux sujets déjà énoncés, celui de la santé.

Jean-Christophe TESTU (Girofard) est prêt à apporter ses compétences car il a travaillé avec Aides, notamment sur les problèmes liés à la séropositivité.

Frédéric CLAVEAU (LGP région Centre) peut rédiger une page sur l'homoparentalité et l'adoption.

Jean-Christophe TESTU (Girofard) indique qu'il travaille avec une association locale Mutatis Mutandis sur les problèmes de transidentité. Il peut donc fournir, sur ce thème, des éléments à mettre sur le site internet de la Fédération LGBT.

Stéphanie NICOT (Trans Aide) connaît bien Mutatis Mutandis et elle soutient la plupart de ses demandes. Toutefois, elle est en désaccord avec la position que cette association a adoptée vis-à-vis des transgenres car celle-ci n'accepte pas le changement d'état civil pour les personnes non opérées. Il y a là un exemple du rôle utile que peut jouer la Fédération LGBT en cherchant à harmoniser au niveau national les positions sur les transgenres et les transsexuels.

Gwladys PALLAS (Tjenbé Rêd) souhaite que les rédactions destinées au site internet ne soient pas trop longues. Éventuellement, elles peuvent renvoyer à des sites spécialisés.

Denis LEFÈVRE (GAGL) s'interroge sur la nécessité de faire valider par le Conseil d'administration de la Fédération LGBT tout ce qui paraît sur son site internet. Est-ce que la Fédération LGBT ne pourrait pas faire confiance aux associations membres ? En revanche, celles-ci assumeront toute la responsabilité de leurs publications.

Jean-Christophe TESTU (Girofard) pense en effet que le site doit permettre un échange d'expériences entre associations membres.

Frédéric HAY (ADHEOS) estime opportun que le Conseil d'administration ait un regard sur ce qui sera publié sur le site.

Jean-Christophe TESTU (Girofard) insiste pour que ce site puisse servir de lieu d'échanges entre les associations.

Stéphanie NICOT (Trans Aide) se demande alors s'il ne faudrait pas un site public et un site interne réservé aux associations membres de la Fédération LGBT où elles pourraient échanger leurs expériences.

Denis LEFÈVRE (GAGL) est réservé sur une telle proposition. Le site internet de la Fédération doit être attractif pour les associations hors Fédération LGBT et, pour cela, il faut leur montrer tout ce que font celles qui y adhèrent pour donner envie aux autres de les rejoindre.

Stéphanie NICOT (Trans Aide) suggère alors de distinguer sur le site ce qui relève de la Fédération LGBT et ce qui est des expériences fédérales des associations. En effet, il peut y avoir des sujets sur lesquels les associations ont des points de vue divergents. Elle cite le cas du don du sang : Nancy estime que les LGBT sont discriminés ; Dijon est plus nuancé.

Frédéric HAY considère que ces échanges d'expériences doivent être réservés à la partie du site non accessible au public. Les débats sur l'harmonisation de positions différentes (transidentité...) doivent se faire dans les commissions et les groupes de travail car tous les thèmes peuvent y être abordés. Ces échanges permettront en retour de faire évoluer le site internet de la Fédération LGBT. L'essentiel pour l'instant étant de faire vivre le site.

Philippe VIAS estime que la Fédération LGBT, pour être identifiable, doit refléter la synthèse des positions diverses des associations qui la composent.

Fabrice BLANC (Tjenbé Rèd) prévoirait la mise sur le site internet de développements sur des thèmes généraux structurels inhérents aux objectifs de la Fédération LGBT.

Denis LEFÈVRE (GAGL) est d'accord pour que l'on définisse qui doit agir et comment il doit agir, comment se répartissent les tâches et que l'on fixe un échéancier.

Frédéric HAY (ADHEOS) insiste pour que l'on ne soit pas trop ambitieux et que l'on se limite à ce qui peut être réalisé. Il ne faut pas oublier que les moyens sont peu importants. Commençons à faire vivre le site avec ceux et ce dont on dispose car les disponibilités en personnes et en matériels sont restreintes.

Après consultation de l'Assemblée générale, à l'unanimité, il est décidé que :

- la rédaction de l'éditorial relèvera du président et du porte-parole,
- une page « *santé* » destinée au site internet sera rédigée conjointement par le GAGL d'Orléans (Denis LEFÈVRE), Girofard (Jean-Christophe TESTU) et Trans Aide (Stéphanie NICOT).

Ces documents devront être remis **fin septembre** à la Fédération LGBT.

6.3 - Site et questions ultra-marines

Loann DALI (Tjenbé Rèd) aimerait que, sur le site, fussent mentionnées les discriminations ultra-marines. Elle considère que ne pas citer ces discriminations équivaut à établir une hiérarchisation des discriminations à leur détriment. Elle insiste donc pour que, sur le site, il y ait une rubrique spécifique aux populations noires et africaines car elles doivent être traitées de manière particulière et avoir une visibilité immédiate de leurs problèmes en consultant le portail du site.

Fabrice BLANC (Tjenbé Rèd) voudrait éviter qu'une personne noire ne retrouve pas son identité sur ce site en considérant qu'il ne concerne que les BLANCs.

Gwladys PALLAS (Tjenbé Rèd) attire l'attention sur l'importance que revêtent de telles questions. Elle note aussi que beaucoup de discriminés sont oubliés : à côté des noirs, il y a aussi les aveugles, les mal entendants...

Denis LEFÈVRE (GAGL) ne trouve pas qu'il soit opportun de faire des échelles dans les discriminations. Il n'y a pas de personnes plus discriminées que d'autres. La lutte contre les discriminations est générale et s'applique à tous.

Sylvie BORDENAVE (ADHEOS) est d'accord pour mentionner les discriminations ultra-marines mais pas pour les isoler des autres.

Frédéric HAY (ADHEOS) ne croit pas qu'il faille faire, sur le site, une rubrique pour chaque discrimination car leur liste est longue et on risque d'en oublier comme c'est le cas, par exemple, des LGBT handicapés. Il aimerait que, pour commencer, il n'y eût qu'une seule page générale de synthèse sur les discriminations, quitte ensuite à la développer si la nécessité s'en fait sentir. Sur cette page, on pourrait d'ailleurs faire référence aux textes légaux en la matière, comme, par exemples la directive européenne 2000-78-CE (27 novembre 2000), l'article 14 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales qui recense 12 critères de discrimination, le code pénal français en dénombre dix-huit en son article 225-1, bien qu'il soit délicat de tous les citer.

Philippe VIAS (ADHEOS) constate, en effet, que le site ne peut traiter de tous les cas. Il faut donc trouver une solution en faisant des choix qui satisfassent la majorité des membres de l'Assemblée.

Romain CHAPPAZ (CIGALES) observe que sur le portail de la Fédération seront mentionnées les différentes associations qui en font partie avec leurs spécificités, dont Tjenbé Rèd spécialisée dans les questions ultra-marines.

Christophe TESTU (Girofard) rejoint l'idée de citer les associations qui défendent des minorités, assurant ainsi leur visibilité.

Frédéric HAY (ADHEOS) rappelle qu'un site internet comporte des mots clés qui peuvent donc comprendre les discriminations ultra-marines. En outre, on pourra, par la suite, inclure un moteur de recherche qui fera référence à ces mots clés et donc à ces discriminations. Toutefois, il insiste pour que le site soit opérationnel rapidement et renvoie sur les sujets évoqués aux associations qui les traitent.

Denis LEFÈVRE (GAGL) approuve cette remarque : le site de la Fédération LGBT doit fonctionner dès que possible.

Teddy THÉODOSE (Tjenbé Rèd) reprendra ce débat lorsque l'on étudiera la création d'une commission « *Lutte contre les discriminations* ».

7 - Création de réseaux sociaux (Twitter, Facebook)

Loann DALI (Tjenbé Rèd) aimerait que la Fédération LGBT ne se limitât pas à mettre en place un site internet pour communiquer mais qu'elle utilise les autres réseaux sociaux que sont, par exemple, Twitter et Facebook. Si la Fédération

LGBT veut créer de tels réseaux, Tjenbé Rêd est prête à lui faire part de son expérience technique en ce domaine. Evidemment, comme pour le site internet, il faudra définir un contenu éditorial.

Bertrand GIRE (ADHEOS) aimerait savoir ce qu'il serait envisagé de mettre sur Twitter ou Facebook. Ces réseaux se révèlent parfois incontrôlables. Ils peuvent être relativement facilement piratés. C'est pourquoi, il faudrait, préalablement, que les associations membres de la Fédération définissent bien le contenu qu'elles souhaiteraient leur donner. En effet, qu'arriverait-il si une association membre de la Fédération LGBT mettait sur Facebook une information avec laquelle une autre association membre de la Fédération LGBT, voire la Fédération, n'est pas d'accord ?

Sylvie BORDENAVE (ADHEOS) note que Bertrand GIRE gère un Facebook et qu'elle trouve que les retours sont enrichissants.

Stéphanie NICOT (Trans Aide) connaît une personne qui a rencontré beaucoup de difficultés dans la gestion de son Facebook. Elle recommande donc la prudence. Si un membre de la Fédération LGBT souhaite en créer un, il doit lui fournir un rapport détaillé sur ce qu'est Twitter et Facebook, quelle utilité la Fédération LGBT retirerait de l'existence de tels réseaux, une évaluation de la charge de travail que représente l'exploitation de ces réseaux, ce qui sera réalisé... Tout cela devra être discuté en Conseil d'administration et en Assemblée générale. Une telle création ne peut donc aboutir rapidement.

Victor-Manuel GODOY (Centre LGBT Nantes) observe que les réseaux Twitter et Facebook doivent être alimentés quotidiennement. Ce n'est pas facile. Toutefois, il a l'expérience de ces réseaux et il est prêt à en faire bénéficier la Fédération LGBT.

Frédéric HAY (ADHEOS) reconnaît l'intérêt de ces nouvelles formes de communication. Néanmoins, il estime qu'actuellement, il est indispensable de commencer à faire fonctionner le site internet de la Fédération LGBT. Or, c'est une lourde tâche qui nécessite des moyens humains (deux personnes en permanence) dont il n'est pas sûr qu'ils existent.

Il propose donc de prendre acte de l'intérêt que les réseaux sociaux représentent mais qu'une décision ne peut être prise sans que soient préalablement étudiées les conditions de leurs mises en place.

Après consultation de l'Assemblée générale, il est décidé, à l'unanimité, qu'une note technique sera réalisée sur la création de réseaux sociaux (Twitter et Face book) par :

- **Victor-Manuel GODOY (Centre LGBT de Nantes) et**
- **Loann DALI (Tjenbé Rêd).**

Cette note devra être prête pour le 30 septembre 2010 afin qu'elle puisse être étudiée et figurer à l'ordre du jour des prochaines Rencontres.

8 - Le nouveau projet d'avenir de la Fédération LGBT

Philippe VIAS (ADHEOS) rappelle que, à la suite des 21R d'hiver d'Angers, il a été décidé de réformer le fonctionnement de la Fédération LGBT. Le Conseil d'administration a donc mené une réflexion sur les problèmes qui se posent et celle-ci a débouché sur un document qui va être soumis à la discussion.

Avant de lancer le débat, il est procédé à une lecture du document adressé à tous par mail :

*
* *

« Le Conseil d'administration sortant porte à votre connaissance le projet qui suit.

Cette proposition recoupe très largement les discussions consécutives à la réunion d'Angers, les propositions des unes et des autres, mais aussi une réflexion collective aujourd'hui aboutie au sein de la Fédération.

Une Fédération réorganisée, objectif égalité 2012 !

Les deux objectifs sont de :

- faire correctement fonctionner la Fédération en lui donnant une organisation réellement plus efficace qu'actuellement,
- la préparer dès aujourd'hui pour qu'elle soit en ordre de bataille fin 2011 en vue des élections présidentielles de 2012, afin que nos revendications d'égalité soient présentes dans le débat d'idées proposé aux Français.

Fonctionnement :

Veiller à l'équilibre entre efficacité accrue et démocratie maintenue, centralisation militante et fédéralisme préservé.

Parmi les causes repérées des difficultés actuelles de fonctionnement pour le CA :

- désaccords entre membres du CA sur des points qui concernent tant la forme que le fond, et qui phagocytent l'énergie,

qui soutendent des désaccords entre personnes (mes échanges sur la non-adhésion 2009 de Tjenbé Rêd et de An Nou Allé, la forme et le contenu des mails adressés sur la liste des référents, et le vote aux 21e R du mandat au TRT5),

- **le poids écrasant de la gestion** tant matérielle, administrative, suivi des membres, que politique, prise de positions, revendications LGBT, pour la seule association assurant la présidence,
- **parfois le manque de disponibilité des membres** que nous sommes en raison de nos engagements par ailleurs.

■ **La première proposition est de scinder clairement la Fédération en deux organes officiels visibles, tous deux parties intégrantes du CA**

- **une présidence (qui reste une personne morale) qui assure la vie administrative de la Fédé** en lien étroit avec le secrétariat et la trésorerie, en charge du développement, du démarchage auprès des nouveaux adhérents, le suivi et l'entretien des listes de diffusion, la diffusion des informations internes, etc.

- **un porte-parolat (personne physique) qui ne traite que des aspects revendicatifs et politiques** mais qui s'appuie sur des groupes de travail aux thématiques LGBT qu'il faut créer. Le porte-parolat travaillera avec les référents et membres (physiques) de ces groupes. Les revendications portées seront travaillées, discutées et synthétisées par ces groupes, puis validées par le CA et l'ensemble des membres adhérents durant les Rencontres mais aussi tout au long de l'année par des consultations mail.

- **avec un exécutif, le CA (avec le bureau en son sein) bien installé et qui travaille en commun.** Lequel CA (9 personnes maxi selon nos actuels statuts) serait constitué de : présidentE, porte-parole, secrétaire, trésorier(ère), et le ou la référentE de chaque groupe de travail. Le bureau serait constitué des 4 premières personnes.

Les deux premiers rendent compte au CA, lequel rend compte à l'AG.

■ **Cette nouvelle organisation induit des modifications statutaires nouvelles, à venir**

- art 2 : la Fédé porte clairement des revendications au plan national, lesquelles sont reprises localement par ses membres.

- art. 11 : le porte-parolat est possible dans les statuts actuels, mais à l'avenir scinder le porte-parolat de la présidence et créer un article spécial porte-parolat, + clair que celui existant aujourd'hui.

- à répartir dans divers articles : l'AG élit le CA (9 personnes maxi - prévoir qu'il puisse y avoir + de référents groupes de travail) : la présidence (personne morale) et des membres (personnes physiques) parmi lesquelles les personnes référentes des groupes de travail aux thématiques LGBT et le ou la porte-parole.

Les groupes de travail doivent avoir un ou plusieurs membres (personnes physiques) issues des adhérents, dont un ou une référente élue à l'AG, devient membre de droit du CA. Ils travaillent en lien direct avec le porte-parolat.

Les CA sont trop compliqués à réunir physiquement régulièrement ; favoriser les conférences téléphoniques toutes les mois (par exemple en fin de mois pour le mois à venir) – séances courtes et préparées à l'avance.

Prévoir la consultation de l'ensemble des adhérents à jour pour la validation par mail des revendicatives travaillées par les groupes de travail et le porte-parolat.

Compte tenu de la sollicitation nettement plus fréquente des adhérents peut-être remettre en cause les Rencontres d'été pour conserver en janvier l'AG électorale.

■ **Plan de développement**

- **Cette réorganisation des tâches passe par celle essentielle de la présidence qui aurait une place prépondérante dans le développement régional de la Fédération LGBT.**

- **Des temps de Rencontres en présence de la présidence et/ou le CA, sur une journée, pourraient être envisagés en régions** à travers une sorte de tour de France de la Fédé pour aller au devant des autres associations et développer nos adhérents.

- **A l'occasion de ce temps on pourrait aussi envisager la réunion du CA le lendemain.**

- **Groupes de travail ou commissions :**

Il faut en prévoir en fonction des thèmes qui intéressent nos adhérents.

Pour commencer, il faut en prévoir un nombre restreint et étendre ensuite.

.../...

Égalité des droits

mariage - Pacs - homoparentalité, nouvelles parentalités, GPA, - adoption.

Lutte contre les discriminations (homophobie, lesbophobie, transphobie, sérophobie)

formation juridique (Ravad) - accompagnement des victimes - Halde - veille juridique et jurisprudence
- éducation, IMS - travail.

Santé

VIH, sida, hépatites, ist - santé des lesbiennes - santé mentale (suicide) - TRT 5⁵

Identité de genre

facilitation du changement d'état civil des personnes trans-identitaire - ...

Des personnes proposent de travailler en sus d'autres questions : ultra-marines et la thématique générale des femmes (lesbiennes, bisexuelles, + la dimension féministe globale).

Dans cette organisation proposée, les adhérents restent des piliers essentiels chez qui les compétences doivent être mises en avant pour participer aux groupes de travail.

Le fruit de ce travail profitera à chaque adhérent à qui il sera adressé.

Les groupes de travail auront toute latitude pour préparer et proposer des actions de terrain, sans toutefois pouvoir les imposer.

Un des axes à privilégier, à développer urgemment, est la capacité de lobbying de la Fédé tout à fait sous-exploitée.

Bien cordialement.

Stéphane CORBIN,

Président de la Fédération LGBT, pour le Conseil d'administration »

*

* *

Frédéric HAY (ADHEOS) souligne que ce projet a recueilli l'accord du Conseil d'administration sortant de la Fédération LGBT et reflète une synthèse majoritaire des différents échanges qui ont eu lieu entre les associations qui en sont membres notamment lors des Rencontres d'Angers. Il a été envoyé à toutes les associations avec la convocation pour qu'elles en soient informées.

David AUERBACH-CHIFFRIN (Tjenbé Rèd) note qu'il n'y a que deux jours qu'il a reçu ce texte. Il a donc envoyé aussitôt un courriel pour dire qu'il était d'accord avec l'ensemble du texte mais qu'il demandait que deux sujets soient débattus :

- la question du racisme à l'encontre des minorités visibles et plus particulièrement ultra-marines,
- l'évolution du porte-parolat.

8.1 - Création d'une commission ultra-marine

Leonie BIENAIMÉ (Tjenbé Rèd) constate que les questions ultra-marines n'apparaissent à aucun moment dans le projet de la Fédération LGBT qui vient d'être lu et elle regrette que celles-ci demeurent ignorées. C'est pourquoi, elle propose de créer une commission spécifique sur ces sujets.

Frédéric HAY (ADHEOS) rappelle que, David AUERBACH-CHIFFRIN (Tjenbé Rèd), membre du Conseil d'administration avait proposé la mise en place d'une telle commission. Mais il semble que le Conseil d'administration et son président ne l'ont pas suivi. Les questions ultra-marines n'ont cependant pas été oubliées puisqu'à la dernière page du projet, il a été indiqué que « *Des personnes proposent de travailler en sus d'autres questions : ultra-marines...* ». Le souci du Conseil d'administration était qu'il fallait mettre rapidement en place des commissions qui fonctionnent. Cela nécessite, compte tenu des moyens en personnes et en matériel dont dispose la Fédération LGBT, qu'elles ne soient pas trop nombreuses.

Il mentionne également que la création de plusieurs autres commissions pose un problème de fonctionnement. L'architecture juridique qui est proposée est, conformément au règlement intérieur actuel, un Conseil d'administration de neuf membres.

Quatre postes sont déjà occupés par la présidence, le secrétaire, le trésorier et le porte-parole. Il reste donc cinq postes pour les commissions. Celles qui sont proposées ont des champs de compétence suffisamment larges pour que toutes les spécificités s'y retrouvent.

Teddy THÉODOSE (Tjenbé Rèd) attire l'attention sur l'article 2-3⁶ des statuts faisant référence à une Charte où l'Outre-mer est citée. Il faut donc qu'elle devienne apparente au sein de la Fédération LGBT et un des moyens pour réaliser cet objectif est de créer une commission spécifique.

⁵ Traitement recherche thérapeutique.

⁶ « Dans cette optique, les membres s'engagent à respecter et faire vivre la Charte annexée aux présents statuts. »

Philippe VIAS (ADHEOS) ne voudrait pas que le nombre des commissions fût trop important. Les questions ultra-marines entrent dans le cadre de la commission « *Lutte contre les discriminations (homophobie, lesbophobie, transphobie, sérophobie...)* ».

Loann DALI (Tjenbé Rêd) estime qu'un tel raisonnement aboutit à une discrimination encore plus forte des ultra-marins dont les problématiques ne doivent pas être considérées, par l'Assemblée générale, comme des sous-problématiques que l'on occulte en les noyant dans les autres discriminations.

Stéphanie NICOT (Trans Aide) note que les questions LGBT sont en constante évolution. Au début, on ne se préoccupait que des homosexuels, puis on s'est intéressé aux lesbiennes, aux bisexuels, aux transsexuels, maintenant il faut, peut-être, se pencher plus spécialement sur le cas des discriminations ultra-marines qui affectent des minorités peu entendues jusqu'alors. La Fédération LGBT doit suivre les évolutions et s'y adapter. Dans ce but, elle propose de modifier ainsi le titre de la commission « *Lutte contre les discriminations* » : commission « *Lutte contre les discriminations (homophobie, lesbophobie, transphobie, sérophobie, sexisme, discrimination ultra-marine, handicapés...)* »

Loann DALI (Tjenbé Rêd) regrette que l'Assemblée générale ne veuille pas prendre en compte les problèmes du racisme – et pas seulement sexuel – et qu'elle refuse de traiter de la question noire en tant que telle, en suggérant de la diluer dans le problème général des discriminations.

Fabrice BLANC (Tjenbé Rêd) ajoute que, lorsque l'on est noir et homosexuel, on rencontre des problèmes particuliers, notamment en matière de santé et d'égalité des droits. Il faut donc que cette minorité devienne visible.

David AUERBACH-CHIFFRIN (Tjenbé Rêd) pense que le problème des minorités ultra-marines doit s'envisager plus globalement, c'est-à-dire politiquement. Face au Gouvernement actuel qu'il qualifie de « *raciste* », il faut agir à l'horizon 2012 pour attirer, à l'occasion des élections nationales qui auront lieu, l'attention du personnel politique sur ces minorités et les problèmes qu'elles rencontrent. Il cite avec admiration le cas de Judith Butler qui a refusé à Berlin le prix du courage civil à la Christopher Street Day de Berlin en dénonçant l'instrumentalisation d'une homosexualité « *commerciale et islamophobe* »⁷.

Dominique GANAYE (CIGALES) a l'impression que le principal problème du gouvernement n'est pas celui du racisme mais celui de combler ses déficits.

Ce qui lui paraît important n'est pas ce qui nous divise mais ce qui nous rassemble. Il invite donc à travailler ensemble sur ce qui nous réunit dans l'esprit d'entraide contenu dans les statuts de l'association (article 2 : « *La Fédération a pour objet de créer une solidarité entre associations LGBT...* »).

Loann DALI (Tjenbé Rêd) déplore que l'on ne veuille pas entendre ceux qui affirment que le gouvernement est raciste. Les BLANCs bénéficient d'un avantage par rapport aux noirs qu'il est impossible de nier.

Gwladys PALLAS (Tjenbé Rêd) ne voudrait pas que ces sujets fussent minimisés au sein de la Fédération LGBT.

Philippe VIAS (ADHEOS) comprend combien les problèmes évoqués sont douloureux et que ceux qui les portent aient le désir d'être entendus et compris. Toutefois, il faut éviter que ceux-ci se mettent dans une posture de « *victimisés* » par rapport aux membres de notre assemblée.

Stéphanie NICOT (Trans Aide) est attentive également à la sensibilité souvent à fleur de peau des personnes ultra-marines. Toutefois, elle tient à affirmer que personne dans cette assemblée n'a tenu de propos racistes ni d'ailleurs transphobes. Tous ont reconnu la réalité des problèmes qui se posent aux ultra-marins et aux transidentitaires et tous sont d'accord pour qu'ils soient étudiés. Il faut donc que, au lieu de s'opposer sur la forme alors qu'elles sont d'accord sur le fond, les associations apprennent à travailler ensemble et, peut-être, qu'à terme, sera alors créée une commission sur les minorités discriminées, les femmes et le sexisme. Il faut savoir attendre.

David AUERBACH-CHIFFRIN (Tjenbé Rêd) n'est pas satisfait de la répartition des compétences des commissions. Trois commissions (« *Egalité des droits* », « *Lutte contre les discriminations* » et « *Santé* ») ont un champ de compétence très large ; en revanche, celui de la quatrième (« *Identité de genre* ») est assez restreint.

Il regrette donc qu'il ne puisse discuter du contenu de ces commissions et de la création d'une quatrième au contenu plus étoffé et qu'on lui impose un vote bloqué qui consiste à accepter tel quel ce qui est proposé ou à le refuser sans discussions possibles.

⁷ Depuis six ans, la Christopher Street Day de Berlin est clôturée par une cérémonie au cours de laquelle deux prix du Courage civil sont décernés. Après l'édition 2010, qui a rassemblé 500 000 personnes, les organisateurs avaient choisi de mettre en avant la défense des droits des intersexuels. Ils avaient donc décidé de remettre cette distinction à Judith Butler. A 55 ans, la philosophe fait figure de pop star des Gender Studies. Seulement, lorsque l'auteure de *Trouble dans le genre*, pour un féminisme de la subversion monte sur scène, elle dénonce l'instrumentalisation de l'homosexualité à des fins commerciales et islamophobes et refuse le prix. Judith Butler aurait voulu qu'il revienne aux associations de soutien aux immigrées lesbiennes ([LesMigras](#)) et de lutte contre toutes sortes de discriminations ([ReachOut](#)). Elle a ensuite invité le public à se rendre le 26 juin 2010 à la deuxième Christopher Street Day de Berlin, la «*Transgenialer*» appelée aussi «*CSD alternative*» organisée par ces mêmes associations. La décision de Judith Butler a été applaudie par une certaine partie du public, alors qu'elle est qualifiée d'« *affront* » par les Verts berlinois. Les organisateurs, dont Judith Butler avait accepté l'invitation, ont quant à eux rappelé que l'association LesMigras avait déjà reçu ce prix. (Site internet de Têtu).

Denis LEFÈVRE (GAGL) demande si l'on ne pourrait pas recentrer la discussion autour de trois options possibles :

- accepter la proposition des quatre commissions telles qu'elles sont définies dans le projet de la Fédération LGBT,
- ajouter aux quatre commissions précédentes une cinquième consacrée aux problèmes ultra-marins,
- garder les trois premières commissions (« *Egalité des droits* », « *Lutte contre les discriminations* » et « *Santé* ») et transformer la commission « *Identité des genres* » en une commission « *ultra-marine et transgenre* ».

Romain CHAPPAZ (CIGALES) observe que les problèmes ultra-marins et transgenres sont transversaux. Ils intéressent, par exemple, la commission « *Santé* ».

Teddy THÉODOSE (Tjenbé Rèd) confirme qu'ils intéressent toutes les commissions.

Après consultation de l'assemblée générale, il est procédé au vote sur trois propositions :

Nombre de votants : 11 (cf. point n° 3 – Comptage des présents, 14 voix moins annotations 2, 3 et 4)

Première proposition :

Maintien des quatre commissions, telles qu'elles sont définies dans le document transmis par la Fédération LGBT (« *Egalité des droits* », « *Lutte contre les discriminations* », « *Santé* » et « *Identité de genres* »), en précisant que les questions ultra-marines et transgenres sont transversales à ces quatre commissions :

Pour : 7 voix - Contre : 3 voix - Abstention : 1 voix.

Deuxième proposition :

Les quatre commissions précédentes plus une commission « *Minorités visibles* »

Pour : 5 voix - Contre : 6 voix - Abstention : 1 voix.

Troisième proposition :

Trois commissions (« *Egalité des droits* », « *Santé* », « *Lutte contre les discriminations* »)

Pour : 6 voix - Contre : 4 voix - Abstention : 1 voix.

La première proposition est donc celle qui a remporté le plus de voix.

Toutefois, après intervention de Tjenbé Rèd (Teddy THÉODOSE), comme elle n'a pas recueilli la majorité des deux tiers prévue à l'article 10-5⁸ des statuts de la Fédération LGBT, cette décision devra être ratifiée. Il faudra donc envoyer un courriel à toutes les associations pour qu'elles votent sur la première proposition. Il ne faudra pas attendre de réponse avant courant septembre.

Frédéric HAY indique qu'il a informé Stéphane CORBIN de cette situation et s'est concerté sur ce point avec lui afin d'être certain que les statuts seront scrupuleusement respectés même si cela entraîne des difficultés supplémentaires dans le fonctionnement de la Fédération LGBT. Ce qu'il faut en conclure, c'est qu'actuellement, nous ne sommes pas capables de décider et de réagir rapidement. Cela signifie que, si la nouvelle équipe dirigeante ne s'entend pas, il y aura situation de blocage. Dans une telle hypothèse, cela implique la disparition de la Fédération LGBT. Il tient donc à mettre chacun devant ses responsabilités. Pour sa part, il ne souhaite pas une telle éventualité mais elle peut se révéler inéluctable. Il faut donc à œuvrer pour que cela ne soit pas le cas et il incite les associations à travailler ensemble sur des problèmes concrets.

Gwladys PALLAS (Tjenbé Rèd) estime qu'être en désaccord sur un point particulier ne signifie pas une remise en cause de l'existence de la Fédération LGBT. Elle souhaite au contraire que toutes les associations travaillent ensemble pour faire apparaître une meilleure lisibilité des problèmes ultra-marins.

Teddy THÉODOSE (Tjenbé Rèd) indique qu'il n'a fait que soulever un problème juridique de majorité et que l'approbation du vote devrait pouvoir être obtenue rapidement.

Romain CHAPPAZ (CIGALES) précise que les actions de Tjenbé Rèd ont toujours été soutenues par la Fédération LGBT.

David AUERBACH-CHIFFRIN (Tjenbé Rèd) attire l'attention sur le fait que l'association qu'il préside a commencé à avoir des difficultés avec la Fédération quand elle s'est attaquée à des élus socialistes. Pour sa part, il ne désire pas la disparition de la Fédération LGBT mais il veut qu'en son sein, les problèmes des minorités ultra-marines soient lisibles. Pour montrer sa bonne volonté, il propose de procéder à un nouveau vote sur la solution suivante : garder les quatre commissions mentionnées dans le projet de la Fédération LGBT et acter le principe de mettre en place, dès que possible deux commissions : une sur « *Racisme, minorités visibles, handicap* », l'autre sur « *Féminisme et lesbiennes* »

⁸ « *Les résolutions concernant un changement dans les statuts ou dans le règlement intérieur, ou celles n'ayant pas obtenu la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés prennent effet après leur ratification par la majorité qualifiée des membres, au vu du procès-verbal des Rencontres considérées...* »

Frédéric HAY (ADHEOS) signale qu'il y a déjà eu un très long débat sur les problèmes ultra-marins au cours duquel toutes les opinions ont pu longuement s'exprimer et qui a abouti à un vote. Il ne voit pas l'utilité de remettre en cause ce vote et de recommencer des discussions qui risquent d'empêcher, faute de temps, l'assemblée générale d'aborder d'autres sujets tout aussi importants à traiter.

Sylvain GIESSNER (FGL Lyon) soulève une difficulté juridique. La proposition de Tjenbé Rèd considère comme acquise la ratification de la création de quatre commissions. Or, ce n'est pas le cas puisque la majorité des deux tiers n'a pas été obtenue.

Romain CHAPPAZ (CIGALES) ne souhaite pas que l'on revienne sur un vote déjà compliqué à obtenir. D'ailleurs, Tjenbé Rèd a eu gain de cause puisque l'ultra-marin a été reconnu comme transversal à toutes les commissions.

David AUERBACH-CHIFFRIN (Tjenbé Rèd) retire alors son projet.

8.2 - Contenu de la commission « Egalité des droits »

En complément, Jean-Christophe TESTU (Girofard) propose de parler, dans cette commission, de la gestation pour autrui.

8.3 - Contenu de la commission « Lutte contre les discriminations »

Fabrice BLANC (Tjenbé Rèd) souhaite que l'on fasse apparaître les discriminations dont sont l'objet les handicapés LGBT.

Teddy THÉODOSE (Tjenbé Rèd) n'oublierait pas le cumul des handicaps.

Sylvie BORDENAVE (ADHEOS) aurait aimé la création d'une commission intervention en milieu scolaire (IMS) mais elle admet que celle-ci, pour l'instant, soit insérée dans la commission « *Lutte contre les discriminations* ». Par la suite, si la nécessité s'en fait sentir et si les moyens de la Fédération LGBT le permettent, elle pourra être mise en place.

Denis LEFÈVRE (GAGL) indique que son association a en charge quatre dossiers de personnes irrégulières venant d'Afrique. Il est prêt à échanger son expérience avec les autres associations, notamment dans le montage des dossiers.

8.4 - Contenu de la commission « Identité des genre »

Stéphanie NICOT (Trans Aide) mentionne que l'identité de genre n'est pas qu'un problème national mais européen et international

8.5 - Création d'un porte-parolat

Frédéric HAY (ADHEOS) précise que le poste de porte-parole de la Fédération LGBT sera attribué à une personne physique. Actuellement, la charge du président est telle qu'il ne peut assumer ce rôle. C'est dommageable pour la Fédération LGBT car celle-ci n'arrive pas à réagir en temps voulu aux événements. Par exemple, il n'y a pas eu de communiqué de la Fédération LGBT sur les Journées mondiales de lutte contre l'homophobie. Le porte-parole pourra donc suppléer le président dans les (lourdes) actions de communication. Evidemment, il agira en concertation avec le président, le Conseil d'administration, et les 4 commissions.

David AUERBACH-CHIFFRIN (Tjenbé Rèd) approuve la création d'un porte-parole sous la réserve d'avoir deux porte-parole : un homme et une femme.

Frédéric HAY (ADHEOS) croit que le principal problème est déjà d'avoir un candidat (homme ou femme) pour occuper ce poste.

Stéphanie NICOT (Trans Aide) note qu'il faut du temps pour se créer un réseau journalistique. On peut donc attendre que le porte-parole désigné construise ce réseau et voir ensuite s'il est nécessaire de lui adjoindre un (ou une) aide.

Franceska CHARRONT (Equinoxe) ajoute que le porte-parole devra disposer de temps. Les journalistes demandent souvent des réactions immédiates. C'est difficile d'y faire face quand on travaille. De plus, pour les provinciaux, cela implique de pouvoir monter facilement à Paris.

Frédéric HAY (ADHEOS) reconnaît que le contact avec les journalistes est délicat à gérer. Outre les problèmes de temps, il arrive qu'ils cherchent à vous entraîner à vous exprimer sur des sujets sur lesquels vous ne désirez pas le faire.

Ce qui est souhaitable, c'est que, lorsque le porte-parole rédigera un communiqué, celui-ci soit relayé par toutes les associations de la Fédération LGBT (et non par quelques unes).

Enfin, il faut que ces communiqués soient en phase avec l'actualité. Par exemple, il serait utile de préparer dès maintenant un communiqué sur la Journée mondiale du sida qui se déroulera en décembre 2010.

Stéphanie NICOT (Trans Aide) signale que le porte-parole devra parfois concilier des points de vue divergents comme pour le don du sang.

Romain CHAPPAZ (CIGALES) désire qu'il y ait une bonne coopération et réciprocité entre le porte-parole et les commissions.

Frédéric HAY (ADHEOS) observe que les journalistes aiment les cas concrets et les commissions peuvent les fournir au porte-parole.

Après consultation de l'Assemblée générale, il est procédé à un vote sur la création d'un porte-parole de la Fédération LGBT :

Nombre de votants : 10.

13 voix (cf. point n° 3 – Comptage des présents, 14 voix moins annotation 4) **moins Tjenbé Rèd, An Nou Allé et Couleurs Gaies qui ne souhaitent pas participer au vote.**

Pour : 10 voix - Contre : 0 voix - Abstention : 0 voix.

8.6 - Modifications statutaires

David AUERBACH-CHIFFRIN (Tjenbé Rèd) se demande si la création de ce poste de porte-parole ne devra pas entraîner une modification profonde des statuts de la Fédération LGBT (et plus particulièrement, comme il est dit dans la note de la Fédération LGBT, les articles 2 sur l'objet de la Fédération et 11 sur la présidence).

Pour l'article 2, il estime qu'il faut mentionner que la Fédération LGBT doit agir en coopération avec les associations nationales et locales et prévoir l'adhésion de nouvelles associations.

Jean-Christophe TESTU (Girofard) estime que la modification de l'article 2 doit amener la Fédération LGBT à se pencher sur les positions qu'elle doit prendre sur les grands problèmes LGBT qui se posent actuellement : gestation pour autrui, célébration du pacs en mairie... en cherchant à concilier des points de vue parfois antinomiques.

Frédéric HAY (ADHEOS) reconnaît qu'il faudra réécrire les statuts, certainement aux prochaines rencontres hivernales. Toutefois, le règlement intérieur actuel prévoit un porte-parolat. Aussi, il est possible de fonctionner ainsi jusqu'aux prochaines rencontres fédérales. Enfin, nous aurons d'autant plus le recul nécessaire pour bien adapter correctement les modifications statutaires.

8.7 - Fédération LGBT et associations locales

Frédéric HAY (ADHEOS) informe les membres de l'assemblée que, dans le plan de développement de la Fédération LGBT, il est prévu l'idée d'un temps unique de rencontres nationales (les rencontres hivernales resteraient) et un temps de rencontres plus régionales. Aussi, les rencontres estivales n'auront plus lieu d'être, remplacées par des rencontres dans les grandes régions de France : grand nord, grand sud, grand ouest, grand est, grand centre de la France. La fédération se déplacerait à la rencontre des associations LGBT régionales. Eventuellement, elles pourraient coïncider avec l'organisation d'un Conseil d'administration de la Fédération LGBT si le timing le permet également.

David AUERBACH-CHIFFRIN (Tjenbé Rèd) suggère de réinvestir les Universités d'été euro-méditerranéennes (UEEH) des homosexualités⁹ qui se déroulent à Marseille et qui réunissent environ 400 participants.

Frédéric HAY (ADHEOS) ne voit aucune objection à ce que la Fédération LGBT participe à cette manifestation, si ses moyens le lui permettent.

Teddy THÉODOSE (Tjenbé Rèd) se demande s'il n'y a pas contradiction entre le fait d'affirmer qu'il est difficile de réunir le Conseil d'administration et de dire que c'est plus facile au niveau local.

Stéphanie NICOT (Trans Aide) incite les personnes du Conseil d'administration qui se rendent pour des raisons professionnelles en région à contacter les associations qui y résident. En effet, les ressources de la Fédération LGBT sont restreintes et elle ne peut rembourser aux membres du Conseil d'administration tous leurs déplacements.

⁹ Les **Universités d'été euro-méditerranéennes des homosexualités** (UEEH) sont une association organisant des rencontres de discussions politiques LGBT depuis 1979. La première université a eu lieu lors de l'été 1979, sous le nom de Université d'Eté Homosexuelle (UEH), à l'initiative du Groupe de Libération Homosexuelle (GLH) de Marseille avec l'appui du maire de la ville Gaston Defferre. Elle rassemble 400 militantes et militants, et c'est à cette occasion qu'est créé le Comité d'urgence anti-répression homosexuelle (CUARH). Le GLH de Marseille organisera trois sessions des U.E.H. en 1979, 1981 et 1983. En 1996, après une interruption de dix ans face à l'hécatombe de la pandémie du SIDA, l'initiative est relancée sous le nouveau nom de Universités d'été euro-méditerranéennes des homosexualités par un collectif fondé en association. En 2003, la semaine fut raccourcie à un week-end pour faire des assises et définir de nouvelles bases plus portées sur l'autogestion, le féminisme. Il sera rajouté un sous-titre à UEEH, rencontres Lesbigoaytransqueers, signifiant la non-mixité des participantes et participants. Les 13^e Rencontres se sont déroulées du 16 au 23 juillet 2007 à Marseille. En 2009, les UEEH ont 30 ans et les quinzièmes rencontres ont eu lieu du 16 au 29 juillet sur le campus de Luminy, à l'École supérieure des Beaux-Arts de Marseille (qui soutient l'initiative depuis 1979), sur le thème "Relations intercommunautaires et Féminismes". Une semaine d'ateliers et de réunions, dont un jour de colloque public sur le thème du féminisme, et une semaine (quelques jours en amont et quelques jours en aval) pour la préparation et le rangement. En effet, depuis 2008, les UEEH tendent à être un événement autogéré, et sont fréquentées par plus de lesbiennes et de personnes trans. Entre 180 et 200 participantes et participants y ont pris part en 2009. En 2010, les UEEH s'organisent autour d'un colloque sur le thème : "*Corps et Identité*".

8.8 - Fonctionnement de la Fédération LGBT

Frédéric HAY (ADHEOS) est conscient des problèmes pécuniaires que rencontrent la Fédération et les associations qui la composent. Pour participer à l'amélioration du fonctionnement, il présente deux propositions concrètes qui ne coûteront rien à la Fédération.

Ces deux propositions adoptées à l'unanimité sont les suivantes :

- **8.8.1 - Édition d'une plaquette**

ADHEOS s'engage à fournir à la Fédération LGBT, gratuitement, un tirage de 1 000 plaquettes en couleur recto-verso, pliées en trois et peut se charger de la conception de la maquette. Elle demande simplement à ce que le Conseil d'administration lui donne le contenu éditorial.

- **8.8.2 - Base de données des députés, sénateurs et élus régionaux**

ADHEOS met à la disposition de la Fédération LGBT une base de données Access dans laquelle se trouvent les coordonnées postales et internet (courriels de travail et personnel quand ils sont disponibles) des députés, des sénateurs et, d'ici la fin d'année 2010, des élus des 26 régions. Elle permet, par exemple, des envois groupés d'environ 500 courriers aux parlementaires pour une somme qui n'excède pas environ 40 euros. En revanche, en région, il faut payer les timbres et les enveloppes. Il est rappelé que le prix d'achat d'un fichier d'élus locaux des régions est d'environ 800 euros. ADHEOS peut aussi réaliser des enveloppes à en-tête de la Fédération LGBT.

Il appartient à la Fédération LGBT d'utiliser cette possibilité.

Jean-Christophe TESTU (Girofard) demande si cette base de données permet de déterminer les élus gay-friendly ou non ,

Frédéric HAY (ADHEOS) répond que l'on peut mettre quelques annotations d'ordre public mais elles doivent être conformes aux recommandations de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

9 - Chanteurs jamaïcains homophobes

David AUERBACH-CHIFFRIN (Tjenbé Rèd) fait distribuer un dossier sur certains chanteurs jamaïcains de reggae « *Dancehall* ». Il met en évidence que les textes de leurs chansons sont ouvertement et violemment homophobes puisqu'ils contiennent des appels au meurtre des homosexuels ainsi qu'on peut le lire dans la brochure distribuée. La Jamaïque est un pays où se commettent de nombreux meurtres d'homosexuels sans que ceux-ci soient beaucoup réprimés par les autorités du pays et les chanteurs de reggae, qui sont dans la culture rasta, font l'objet d'une vénération de la part de leurs fans, comme s'ils étaient des prophètes, et ce d'autant plus qu'ils financent des écoles et disposent de milices. Ces chanteurs se produisent en France et les associations LGBT, particulièrement Tjenbé Rèd, ont protesté contre leurs concerts. C'est ainsi qu'en 2007, ces associations ont demandé à l'entourage du chanteur Capleton que celui-ci s'engage à ne pas chanter de textes homophobes mais cet engagement n'a pas été respecté et cela ne l'empêche pas de venir régulièrement en France. A chaque fois, Tjenbé Rèd organise des actions de résistance qui parfois sont couronnées de succès (Nancy, Lille, Strasbourg, et même en Suisse). Il doit passer le mardi 13 juillet Paris à l'Élysée Montmartre et, la veille, lundi 12 juillet au théâtre Jean Marais, dans les environs de Cannes, ce qui est particulièrement choquant quand on sait que Jean Marais était l'ami de Jean Cocteau. L'action à mener est difficile du fait que, en Europe, il est interdit de boycotter un concert, de demander son annulation et de diffamer. Les actions possibles consistent en un dialogue avec les spectateurs qui assistent au spectacle et aussi à alerter les loueurs de salle qui, le plus souvent, ignorent les propos homophobes des chansons et croient de bonne foi que les textes sont anodins. A Paris, toutefois, beaucoup de spectateurs comprennent le sens des paroles et les approuvent. A Nice, Tjenbé Rèd a mené une campagne auprès de tous les contacts qu'elle possédait sur la ville et les Renseignements généraux s'en sont inquiétés. Peut-être, cela les incitera-t-il à interdire le concert. Tjenbé Rèd travaille aussi, avec un certain succès, avec les frontaliers et les pays frontaliers (Belgique, Italie et Espagne) pour faire cesser ces concerts. Cette action internationale permet de soutenir les associations LGBT jamaïcaines qui sont toutes forcées d'être dans la clandestinité. Tjenbé Rèd aimerait donc avoir le soutien de la Fédération LGBT dans sa lutte contre les chanteurs jamaïcains.

Stéphanie NICOT (Trans Aide) signale que la Fédération LGBT a déjà appuyé des actions organisées par Tjenbé Rèd. Elle a approuvé des tracts signés par Tjenbé Rèd et Equinoxe. Il y a eu sur ces chanteurs une couverture médiatique. La mobilisation des LGBT permet de peser sur les préfetures et les mairies qui, pour ne pas avoir d'incidents, font annuler le concert.

Frédéric HAY (ADHEOS) est étonné de voir que des théâtres subventionnés par les régions, les départements et/ou les mairies programment de tels spectacles. Les élus locaux doivent être mis en cause en leur demandant des explications sur l'utilisation qu'ils font des deniers publics. Il en est de même des directeurs de salles de spectacle. Outre une action en direction des élus locaux, il faut une campagne auprès de la presse nationale et régionale. Enfin, il faut créer une menace de trouble à l'ordre public : la simple annonce du risque d'organisation d'une manifestation oblige la police à se mobiliser et cela peut déboucher sur l'annulation du concert.

Franceska CHARRONT (Equinoxe) a mené, à Nancy, en collaboration avec Tjenbé Rèd, une action de ce type. Ils se sont rendus dans la salle de spectacle et ont essayé de faire comprendre aux jeunes ce que contenaient ces chansons. La difficulté est que beaucoup ne comprennent pas l'anglais et le rasta.

David AUERBACH-CHIFFRIN (Tjenbé Rèd) ajoute que les avocats de ces chanteurs envoient régulièrement des lettres de menaces aux associations qui oeuvrent pour l'interdiction de ces concerts. En réalité, les associations ne risquent rien juridiquement à condition qu'elles n'appellent pas au boycott du concert et qu'elles ne tiennent pas des propos diffamatoires.

Après consultation de l'assemblée générale, il est procédé à un vote pour soutenir l'action de Tjenbé Rèd contre les chanteurs jamaïcains homophobes.

Nombre de votants : 13 (cf. point n° 3 – Comptage des présents, 14 voix moins annotation 4)

Pour : 13 voix - Contre : 0 voix - Abstention : 0 voix.

La Fédération LGBT diffusera donc le communiqué de presse de Tjenbé Rèd auprès de ses adhérents dès que celui-ci sera prêt.

10 - Lutte contre le sida

David AUERBACH-CHIFFRIN (Tjenbé Rèd) s'inquiète des baisses de crédits que subissent les agences régionales de santé (ARS)¹⁰. Ces organismes sont des unités indépendantes qui ne sont pas rattachées à des ministères. Il faut donc agir au niveau des régions.

Frédéric HAY (ADHEOS) souhaite que, dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre le sida (1^{er} décembre 2010), soit dénoncée la baisse drastique des crédits concernant la prévention et la lutte contre le Sida. Par exemple, il regrette que l'antenne de Aides Niort doive fermer prochainement faute de financements... Il incite donc la commission « Santé » de la Fédération LGBT à travailler très rapidement sur ce sujet.

Romain LANIESSE (GAGL) explique que les ARS viennent de se mettre en place et qu'elles ne bénéficient pas encore des fonds que doivent leur donner les caisses d'assurance maladie. Il faut donc peut-être attendre avant d'agir. En revanche, il faut s'intéresser aux actions de prévention.

Denis LEFÈVRE (GAGL) indique que cela fait trois ans qu'il s'implique dans cette lutte d'autant plus que l'association Aides voit ses crédits s'amenuiser.

Philippe DEVAUX (Girofard) signale que l'association Aides de Bordeaux a fermé malgré les protestations. Il a donc fallu s'allier à d'autres associations non LGBT (Planning familial) pour continuer ces actions de prévention.

David AUERBACH-CHIFFRIN (Tjenbé Rèd) a travaillé sur une convention avec Aides qui pourrait être réactivée dans le cadre de la commission Santé. Des partenariats pourraient être aussi recherchés avec SOS Racisme même si au niveau de Metz, il existe des réticences car le maire socialiste de Metz, M. Dominique Gros, a accordé 2000 euros de subventions à l'association SOS Racisme au titre de la lutte contre l'homophobie et a refusé toute subvention à Couleurs Gaies.

Stéphanie NICOT (Trans Aide) note que Couleurs Gaies n'a pas voulu ou n'a pas pu demander de subventions à la mairie de Metz.

Dimanche 11 juillet 2010

Le point divers prévu initialement à l'ordre du jour du samedi 10 juillet en fin d'après midi, faute de temps, a été reporté à dimanche matin en introduction de cette matinée. Il consiste à faire un tour de table par association, notamment sur leurs actualités respectives.

¹⁰ Depuis le 1^{er} avril 2010, les agences régionales de santé (ARS) sont des établissements publics régionaux français chargées de la mise en œuvre de la politique de santé dans la région. Elles sont régies par le titre III du livre IV du code de la santé publique. Ces établissements, créés en vertu de la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 dite « Hôpital, patients, santé et territoire » (HPST), ont pour but « d'assurer un pilotage unifié de la santé en région, de mieux répondre aux besoins de la population et d'accroître l'efficacité du système » (Wikipédia).

11 - Activités des associations

- **Lesbian & Gay Pride région Centre, Tours (Philippe COUTEAU et Frédéric CLAVEAU)**

L'association qui a cinq ans d'existence, dispose d'un local qu'elle partage avec d'autres associations dont Tours'Angels (association homo sportive et de loisirs). Il y a une permanence deux fois par semaine avec une ligne d'écoute. Elle a organisé une Lesbian & Gay Pride à Tours (22 mai 2010). Elle est associée à la Journée mondiale contre l'homophobie. Avec Amnesty International, elle lutte contre la peine de mort. Elle coopère avec Aides pour les problèmes de santé. Elle se préoccupe du suicide es jeunes. Le dernier samedi du mois une « conviviale » est organisée.

- **Equinoxe, Nancy (Jérémy Baudon)**

Créée en janvier 2008, Equinoxe Nancy Lorraine est hébergée par Aides. Elle cherche donc un nouveau local. Elle travaille actuellement sur la mise en place d'un site sur le suicide et le mal être chez les jeunes adolescents gays.

- **GAGL, Orléans (Denis LEFÈVRE)**

En automne on fêtera les vingt ans d'existence de l'association et il est prévu une exposition sur l'histoire de l'association. Un procès a été intenté contre le maire communiste de Saran, Michel Guérin pour des propos homophobes¹¹. Des procès sont également en cours pour des agressions homophobes. Des interventions en milieu scolaire (IMS) se sont déroulées dans une dizaine d'établissements de la région d'Orléans ; elles vont nécessiter l'embauche d'une personne à temps plein. Un *kiss in a* été organisé à Orléans. 130 personnes sont suivies par l'association dont sept transsexuels. L'association est intervenue dans trois dossiers de régularisation. Elle dispose d'un salarié dédié à l'accueil toutes les après-midi.

- **Girofard, Bordeaux (Jean-Christophe TESTU)**

Girofard n'a que six mois d'existence. Il travaille en étroite collaboration avec l'ensemble du tissu associatif de la région Aquitaine.

Sont action porte sur trois domaines :

- La santé physique et mentale,
- Sa visibilité en tant qu'association car Girofard regroupe plusieurs associations,
- L'aspect culturel

L'association reçoit des subventions de la part de la mairie, du département et de la région.
Tjenbé Rèd (Loanie BIENAIMÉ)

Tjenbé Rèd a mené des actions contre la sérophobie et sur la prévention santé des afro-caraïbains. L'association travaille en partenariat avec Aides. Elle soutient la régularisation des sans-papier en collaboration avec l'ARDHIS (Association pour la reconnaissance des droits des personnes homosexuelles et transsexuelles à l'immigration et au séjour). L'association a pris maintenant une dimension internationale qui lui permet de faire du lobbying auprès de chefs d'Etat.

- **An Nou Allé, Paris**

L'association soutient des actions de lutte contre l'homophobie et de prévention du sida.

- **Couleurs Gaies, Metz (David AUERBACH-CHIFFRIN)**

Couleurs Gaies dont le champ d'action est limité à la Lorraine Nord, joue une partie de bras de fer avec le maire de Metz non seulement pour ses subventions mais aussi pour gagner un procès contre l'ancienne et actuelle mairie PS concernant le passage de la Marche des Fiertés LGBT sur le plateau piétonnier du centre-ville autorisé par la nouvelle mairie alors qu'elle soutient devant le tribunal administratif la position de l'ancienne mairie de l'avoir interdit.

- **CIGALES, Dijon (Romain CHAPPAZ)**

L'association CIGALES a quinze ans d'existence. Elle assure des permanences, un soutien aux victimes, des actions de prévention en matière de santé. Jusqu'à l'automne dernier, elle agissait avec Aides mais ils ont de moins en moins de volontaires et la coopération entre les deux associations est devenue difficile.

¹¹ La polémique a débuté avec la publication dans l'hebdomadaire gratuit *La Tribune d'Orléans* du 11 mai 2005 d'un article consacré à la célébration du PACS en mairie déjà adoptée par deux communes socialistes de l'agglomération d'Orléans. Michel Guérin a déclaré à propos des homosexuels : «*Ca ne me gêne pas qu'ils vivent ensemble mais c'est une fuite en avant par rapport à la race humaine ! S'il n'y avait eu que des homosexuels, je ne serais pas sur terre. Je ne changerai jamais sur ce point !*». Cette déclaration a immédiatement suscité de nombreuses réactions d'indignation, y compris de la part du PCF. Mme Dominique Tripet, secrétaire de la section d'Orléans, s'est dite «*consternée*» par «*des propos d'un autre âge*». Dans une interview publiée dans le quotidien régional *La République du Centre*, le 17 mai 2010, Journée mondiale de lutte contre l'homophobie, Michel Guérin a cherché à se justifier. En vain. Bien au contraire, il en rajoute : «*depuis quelques années, on cherche à faire passer les couples normaux, majoritaires en France, comme arriérés et sexuellement anormaux. Et je ne suis pas d'accord*».

- **Forum Gay et Lesbien, Lyon (Sylvain GIESSNER)**

L'association a un accueil quotidien. Elle organise des activités conviviales (repas, sorties...). Elle participe à des manifestations comme la Journée mondiale de lutte contre le sida du 1^{er} décembre 2010, la Marche des Fiertés LGBT, la Journée de la déportation... Elle travaille en concertation avec d'autres associations (Chrysalide, association de motards...). Elle a organisé un *kiss in* devant la cathédrale Saint-Jean qui a suscité quelques remous mais a quand même réuni environ 300 personnes.

- **Centre LGBT de Nantes (Victor-Manuel GODOY)**

L'association dispose d'un permanent qui est présent cinq heures par semaine, de quinze administrateurs et d'un nouveau site internet. Il existe un accueil convivial tous les mercredis. Elle travaille en collaboration avec d'autres associations (Tribades, les Gays randonneurs nantais...). Elle a un rôle d'écoute et de soutien. Elle mène des actions de prévention du sida et des IST (infections sexuellement transmissibles) dans les lieux de drague. Elle a organisé une Marche des Fiertés LGBT (29 mai 2010) qui a rassemblé environ 3 000 personnes malgré la pluie. Un concert reggae aura lieu à son initiative.

- **Trans Aide, Nantes (Stéphanie NICOT)**

L'association créée en 2004 regroupe maintenant une centaine d'adhérent(e)s. Elle dispose d'antennes dans la région Nord (Lille) et dans la région Midi-Pyrénées (Toulouse, Montpellier). Elle a fait du lobbying auprès des députés, notamment socialistes, et a eu une écoute favorable auprès de la députée socialiste de Gironde, Michèle Delaunay. Au niveau européen, elle travaille avec des associations basées en Belgique et au Luxembourg, particulièrement pour l'application de la résolution de l'Assemblée parlementaire européenne 1728 2010 (29 avril 2010) sur la « *Discrimination sur la base de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre* ». Elle prépare une plaquette sur « *droit du travail et transidentité* ». Elle voudrait que la Fédération LGBT participât à la réflexion que son association mène sur les problèmes de changement d'identité et qu'elle organisât une réunion de toutes les associations transgenres et transsexuelles pour déterminer comment faire évoluer les mentalités sur ces sujets.

- **ADHEOS, Saintes (Frédéric HAY)**

L'association recouvre le département de la Charente-Maritime et a ouvert maintenant une antenne à La Rochelle. Elle compte environ 150 adhérents. Elle participe aux Journées du souvenir de la déportation à Saintes et à La Rochelle. Elle bénéficie d'une bonne couverture presse. Elle mène des actions en milieu scolaire (IMS). Elle a eu à résoudre quelques affaires de comportements homophobes mais globalement il semble qu'elle a moins de problèmes que d'autres associations, la Charente maritime semble beaucoup plus gay friendly que d'autres...

- **Quazar, Angers (Frédéric HAY)**

L'association, comme on l'a signalé, a perdu son vice-président, Jacques Guiton. Basée à Angers, elle tient des permanences et participe aux manifestations LGBT.

12 - Élection des membres du Conseil d'administration

Frédéric HAY (ADHEOS) rappelle que lors des 21^{èmes} Rencontres d'hiver d'Angers, le Conseil d'administration s'est trouvé devant la situation d'avoir des membres qui voulaient démissionner massivement et d'autres qui s'étaient déclarés candidats puis avaient retiré leur candidature devant une telle situation... Face à une telle problématique de blocage dans le fonctionnement de la Fédération LGBT, il a été décidé unanimement de reporter de six mois ce renouvellement du Conseil d'administration jusqu'au 22^{èmes} Rencontres d'été de Saintes. En principe, nous ne devrions pas rencontrer les mêmes difficultés car, d'ores et déjà, des candidatures se sont manifestées.

12.1 - Questions statutaires préjudicielles

Teddy THÉODOSE (Tjenbé Rèd) souhaite que l'on applique les statuts¹² pour cette élection.

Denis AUERBACH-CHIFFRIN (Tjenbé Rèd) se référerait plus précisément au règlement intérieur qui complète les statuts et qui contient les dispositions suivantes :

Art R13-1 Conseil d'administration – Composition et nomination « ...2 – *le CA est élu au terme des Rencontres d'hiver. Son mandat est collectif et court jusqu'à l'élection du CA suivant. Les membres l'élisent au bulletin secret...* ».

Par conséquent, selon lui, le Conseil d'administration ne peut être élu aux Rencontres d'été sinon on viole les dispositions du règlement intérieur.

¹² Article 13-2 « *Conseil d'administration* » des statuts : « *Les membres du Conseil, adhérent(e)s physiques des membres personnes morales, sont nommé(e)s lors des Rencontres par une résolution. Ils n'y représentent pas les membres dont ils sont adhérents et agissent dans le seul intérêt de la Fédération* ».

Dominique GANAYE (CIGALES) pense que l'Assemblée générale est souveraine pour décider.

Frédéric HAY (ADHEOS) indique que le Président de la Fédération LGBT, en accord avec le Conseil d'administration, a envoyé un ordre du jour avec un « *nouveau projet d'avenir de la Fédération LGBT* » impliquant l'élection d'un nouveau Conseil d'administration et que ce point n'a pas été, jusqu'à maintenant contesté.

Philippe COUTEAU (LGP région Centre) voudrait savoir si le Conseil d'administration élu aux Rencontres d'été le sera pour un an ou seulement pour six mois jusqu'aux prochaines Rencontres d'hiver où on reprendra le rythme normal des élections.

Frédéric HAY (ADHEOS) confirme que le Conseil d'administration élu aujourd'hui aura un mandat valable jusqu'aux prochaines Rencontres d'hiver.

Philippe COUTEAU (LGP région Centre) a l'impression d'un blocage systématique du fonctionnement de la Fédération LGBT et le regrette.

Frédéric HAY (ADHEOS) estime qu'il faut que les membres de l'Assemblée générale déterminent quel avenir ils veulent donner à la Fédération LGBT. Si elle ne peut pas prendre valablement de décisions et donc ne peut fonctionner, il vaut mieux en prendre acte et organiser clairement sa dissolution.

Stéphanie NICOT (Trans Aide) considère que le Conseil d'administration et l'Assemblée générale ont accepté une nouvelle élection du Conseil d'administration. Par conséquent, rien ne s'oppose à ce qu'il soit procédé à ce vote.

Denis LEFÈVRE (GAGL) approuve cette position.

David AUERBACH-CHIFFRIN (Tjenbé Rêd) maintient sa position selon laquelle les statuts et le règlement intérieur sont violés.

Frédéric HAY (ADHEOS) observe et note que, ni lors des Rencontres d'Angers, ni ultérieurement à celle-ci, de même nullement à la convocation et à la lecture de l'ordre du jour des rencontres de Saintes, l'association Tjenbé Rêd n'avait présenté jusqu'à ce moment une observation sur les décisions qui avaient été prises lors des 21R à Angers et qui prévoyaient une élection à ces Rencontres de Saintes. Ultime décision des 21R à laquelle Tjenbé Rêd ne s'est d'ailleurs pas opposée ni le jour des Rencontres angevines, ni lors de la validation du compte rendu de ces 21R dont il a été question hier en début d'Assemblée générale. Aussi le positionnement de Tjenbé Rêd aujourd'hui semble pour le moins incohérent et difficilement compréhensible.

Après consultation de l'Assemblée générale, il est procédé à deux votes qui seront effectués à bulletin secret, à la demande expresse de Tjenbé Rêd :

- **Première proposition** : « *Maintenir le Conseil d'administration dans sa composition actuelle et reporter l'élection aux prochaines Rencontres de la Fédération* »

Nombre de votants : 14 (cf. point n° 3)

Pour : 2 voix - Contre : 12 voix - Abstentions : 0 voix.

Dépouillement effectué par Frédéric CLAVEAU (LGP région Centre) et Gwladys PALLAS (Tjenbé Rêd)

- **Deuxième proposition** : « *Procéder ce jour à l'élection d'un nouveau Conseil d'administration conformément à la décision des Rencontres d'Angers et à l'ordre du jour validé par le Conseil d'administration sortant* »

Nombre de votants : 14 (cf. point n° 3)

Pour : 11 voix - Contre : 3 voix - Abstentions : 0 voix.

Dépouillement effectué par Sylvain GIESSNER (FGL Lyon) et Romain LANIESSE (GAGL)

La deuxième proposition, qui offre la seule condition de continuité viable de l'association est clairement et très majoritairement adoptée par l'assemblée. La situation de blocage de fonctionnement de la Fédération LGBT depuis les rencontres d'Angers arrive à son terme. L'ordre du jour prévu peut donc continuer normalement.

12.2 - Élection des membres du Conseil d'administration

Frédéric HAY (ADHEOS) signale que le règlement intérieur de la Fédération LGBT (article R13-1) stipule que « *Le Conseil d'administration est composé de neuf personnes physiques maximum* ».

• **12.2.1 - Élection de la présidence (une personne morale)**

Denis LEFÈVRE (GAGL) présente la candidature de l'association qu'il préside pour assurer la présidence de la Fédération LGBT. Son programme est de mener des actions de défense des personnes, de prévention en matière de santé, de lutte contre le sida, de développer les interventions en milieu scolaire, de sensibilisation des politiques aux problématiques rencontrées par les personnes LGBT. Ce qui n'exclut pas de faire de la Fédération un lieu convivial et décomplexé de rencontres et d'échanges. Il souhaite donc pouvoir compter sur tous les membres de la Fédération pour présenter un bilan positif aux Rencontres d'hiver.

Après consultation de l'Assemblée générale, il est procédé au vote :

Nombre de votants : 11.

14 voix (cf. point n° 3) moins Tjenbé Rèd, An Nou Allé et Couleurs Gaies qui ne souhaitent pas participer au vote.

Pour : 11 voix - Contre : 0 voix - Abstentions : 0 voix.

L'association GAGL est donc élue à l'unanimité des votants.

Denis Lefèvre, président du GAGL, devient de facto président de la Fédération LGBT, premier candidat à être élu au Conseil d'administration.

• 12.2.2 - Élection des autres membres du Conseil d'administration

Frédéric HAY (ADHEOS) présente sa candidature au Conseil d'administration au poste de secrétaire et celle de Bertrand GIRE (ADHEOS) au poste de trésorier.

Il est ensuite passé une vidéo de Stéphane CORBIN (Quazar) dans laquelle il pose sa candidature au sein du Conseil d'administration pour le poste de porte-parole de la Fédération LGBT.

Autres candidats déclarés au Conseil d'administration : Stéphanie NICOT (Trans Aide) est candidate au poste de responsable de la commission « *Identité de genre* », Romain LANIESSE (GAGL) à celui de responsable de la commission « *Lutte contre les discriminations* » et Bruno Chautemps (CIGALES) à celui de responsable de la commission « *Santé* ».

Dominique GANAYE (CIGALES) est prêt à assumer la responsabilité de la commission « *Egalité des droits* ». Il a une formation juridique et désire mener une action militante obstinée mais non agressive en fédérant sur ces sujets les associations. Cette action sera utile pour préparer les élections de 2012. Il souhaite également travailler en étroite relation avec le porte-parole sur des sujets comme le mariage gay, l'adoption par des couples gays, la fiscalité...

Frédéric HAY (ADHEOS) mentionne aussi la candidature de Jean-Christophe TESTU (Girofard) pour un poste non affecté au Conseil d'administration. En fait, il pourra aider tous les autres membres du Conseil d'administration dans un premier temps, puis se spécialiser ensuite selon les besoins.

Jean-Christophe TESTU (Girofard) ajoute qu'il est convaincu de l'intérêt de la Fédération LGBT car elle permet de multiplier les échanges et aussi les solidarités, notamment sur des sujets qui lui tiennent à cœur comme la santé, l'éducation, la transphobie...

Après présentation des candidatures, il est procédé au vote à bulletin secret.

Nombre de votants : 11.

14 voix (cf. point n° 3) moins Tjenbé Rèd, An Nou Allé et Couleurs Gaies qui ne souhaitent pas participer au vote. Dépouillement effectué par Victo-Emmanuel GODOY (Centre LGBT, Nantes) et Laurence ROBILLOT (Equinoxe).

Poste	Nom et prénom	Association	Nombre de voix
Secrétaire	HAY Frédéric	ADHEOS Saintes	11
Trésorier	GIRE Bertrand	ADHEOS Saintes	10
Porte-parole	CORBIN Stéphane	Quazar Angers	11
Commission Identité de genre	NICOT Stéphanie	Trans Aide Nancy	10
Commission Lutte contre les discriminations	LANIESSE Romain	GAGL Orléans	11
Commission Santé	CHAUTEMPS Bruno	CIGALES Dijon	11
Commission Égalité des droits	GANAYE Dominique	CIGALES Dijon	11
Membre du Conseil d'administration	TESTU Jean-Christophe	GIROFARD Bordeaux	11

Les 8 autres candidats ci-dessus sont tous élus au Conseil d'administration de la Fédération LGBT.

Le nouveau Conseil d'administration est donc au complet avec 9 sièges pourvus, sur 9 sièges statutairement prévus.

Denis LEFÈVRE (GAGL) remercie, tant au nom des membres du Conseil d'administration qu'en son nom personnel, les membres de l'Assemblée générale de la confiance qu'ils leur ont témoignée ainsi que de la richesse des débats qui ont eu lieu.

D'ores et déjà, il propose que, après la clôture de ces Rencontres d'été, le Conseil d'administration se réunisse. Les prochaines Rencontres d'hiver de la Fédération LGBT se dérouleront à Orléans.

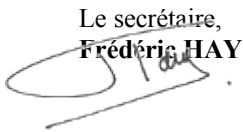
Frédéric HAY (ADHEOS) remercie l'assemblée pour la qualité des débats, et clos compte tenu de l'heure tardive, en tant que président de séance, les 22^e Rencontres fédérales de Saintes.

*

* *

Fait à Saintes, le 20 août 2010.

Le secrétaire,
Frédéric HAY



Le président,
Denis LEFÈVRE

